

### • La fouille programmée

Mathias Dupuis et Élise Henrion

À la suite du diagnostic, une fouille<sup>3</sup> a porté sur un secteur d'environ 150 m<sup>2</sup>, correspondant à l'emprise des travaux de terrassement prévus par le propriétaire du terrain, occupant une large bande est-ouest à cheval sur une partie de la nécropole et sur la moitié sud de l'église (fig. 3). D'après les premières observations, l'édifice est installé sur une nécropole préexistante, puisque son mur gouttereau sud couvre une tombe rupestre dont il a perturbé les ossements. Par ailleurs, un ossuaire en coffre de lauze contenant les restes d'au moins six individus, installé contre le parement extérieur de ce même mur et lié à son mortier de construction, indique que plusieurs inhumations ont été récupérées au moment de la construction du bâtiment (fig. 4). L'édifice présente un plan rectangulaire, dans lequel ont été identifiés le mur gouttereau sud, d'une longueur d'environ 6,30 m, et le pignon occidental, conservé sous la forme d'une tranchée de récupération. Côté est, cet espace est fermé par un muret moins large reconnu sur une longueur de 3,10 m. Aucune maçonnerie n'est apparue au chevet, mais la disposition rayonnante de plusieurs sépultures dessine en négatif une abside semi-circulaire sans épaulement. Un mur postérieur, orienté nord-sud, a été installé dans une seconde phase de construction contre le gouttereau sud, au droit de la façade occidentale, sans doute afin d'aménager un espace annexe à l'église.

Les sépultures se répartissent de part et d'autre de l'édifice et à l'intérieur de celui-ci. Au total soixante structures funéraires ont été fouillées, cinquante-cinq individus retrouvés en place et une quinzaine de sépultures reconnues mais non fouillées. La partie occidentale de la nécropole montre une organisation cohérente dans laquelle les tombes respectent un alignement en rangées parallèles selon un axe est-ouest, tête à l'ouest. Les recoupements entre sépultures indiquent plusieurs phases d'utilisation de la nécropole, sans qu'il soit possible, dans l'attente des datations par <sup>14</sup>C, de préciser cette fourchette chronologique. Le mobilier céramique associé à cette partie du site indique cependant une datation aux alentours des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. Les tombes présentent une typologie variée dans laquelle dominent les sépultures rupestres anthropomorphes à logette céphalique, parfois dotées d'un cofrage latéral ou d'une couverture de moellons. On note aussi une sépulture sous bâtière de lauze dans la nef



Fig. 3 – CÉRESTE, Saint-Pierre. Vue générale depuis le nord-ouest (cliché M. Dupuis / SDA04).

1. Voir *BSR PACA* 2007, 24-25 ainsi que le rapport de V. Susini, 2007, déposé au SRA DRAC-PACA.

2. Céramologie : Catherine Richarté / Inrap.

3. Cette opération de fouille programmée a été effectuée par le Service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence du 18 juillet au 26 août 2011.



Fig. 4 – CÉRESTE, Saint-Pierre. Vue de l'ossuaire installé contre le mur sud de l'église, depuis le sud (cliché M. Dupuis / SDA04).

de l'église, des tombes en pleine terre et des sépultures en coffrage de moellons ou de lauzes. Le recrutement de la nécropole est assez diversifié avec vingt-trois adultes de tous âges (quatorze hommes, neuf femmes) et trente-deux immatures tous âges confondus (parmi lesquels un fœtus et cinq périnataux) ; ces derniers sont particulièrement concentrés au chevet de l'église.

En l'absence d'une fouille exhaustive, il reste assez difficile de se prononcer sur la nature et la fonction du site de Saint-Pierre. L'origine de son implantation semble remonter au haut Moyen Âge si l'on se fie à la présence de la bâtière de lauzes et de mobilier associé à cette période (agrafes de linceul) mais la phase d'expansion de la nécropole occidentale pourrait s'inscrire plutôt au cours du Moyen Âge central. Les hypothèses sur les liens avec le monastère de Carluç, où les textes mentionnent une chapelle Saint-Pierre, ne peuvent pas à l'heure actuelle être confirmées ou infirmées.

---

1. Voir *BSR PACA* 2008, 27.